

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Limousin, par la FREDON Limousin, les Mairies de Limoges, Boussac-Bourg, Ayen, Malemort-sur-Corrèze, Saint-Junien, La Souterraine, Saint-Priest-sous-Aixe, l'EPLFPA de Brive-Voutezac, l'IFCE et Haras National de Pompadour.

Bulletin disponible sur <http://www.limousin.synagri.com/>, sur <http://draaf.limousin.agriculture.gouv.fr/> et sur <http://www.fredon-limousin.fr/>

Abonnement gratuit sur simple demande à [accueil@limousin.chambagri.fr](mailto:accueil@limousin.chambagri.fr)



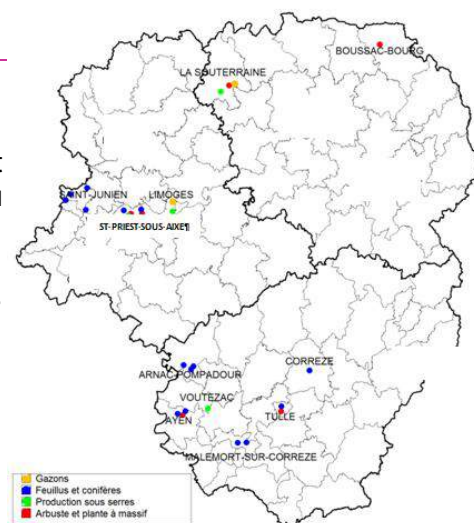
## Sommaire

<b>BILAN CLIMATIQUE</b>	P.2	<b>PLATANE</b>	P.6
<b>FEUILLUS-CONIFERES</b>	P.2	TIGRE DU PLATANE	P.6
<b>AULNE</b>	P.2	ANTHRACNOSE DU PLATANE	P.7
GALERUQUE DE L'AULNE	P.2	CHANCRE DU PLATANE	P.7
<b>CHENE</b>	P.3	<b>AUTRES RAVAGEURS ET MALADIES</b>	P.8
CYNIPS DU CHENE	P.3	PUCERON	P.8
CLOQUE FOLIAIRE DU CHENE	P.3	OÏDIUM	P.8
<b>ERABLE</b>	P.3	<b>ARBUSTES D'ORNEMENTS, PLANTES A</b>	
PHYTOPTTE DE L'ERABLE	P.3	<b>MASSIF, PLANTES SOUS SERRE</b>	P.9
TACHES NOIRES DE L'ERABLE	P.4	<b>BUIS</b>	P.9
<b>FRENE</b>	P.4	PYRALE DU BUIS	P.9
CHALAROSE DU FRENE	P.4	<b>AUTRES RAVAGEURS ET MALADIES</b>	P.9
<b>MARRONNIER</b>	P.5	<b>GAZON</b>	P.9
MINEUSE DU MARRONNIER	P.5	FUSARIOSES	P.9
BLACK ROT DU MARRONNIER	P.5	DOLLAR SPOT	P.10
<b>PIN</b>	P.6	ROUILLE	P.10
PROCESSIONNAIRE DU PIN	P.6	<b>FOCUS : PLATHELMINTE TERRESTRE</b>	P.12
		<b>CE QU'IL FAUT RETENIR</b>	P.12

## Présentation du réseau 2014

Les observations sur lequel s'appuie le Bulletin de Santé du Végétal « Zone Non Agricole – Limousin », sont réalisées sur des « sites de référence », conformément au protocole régional défini (fréquence, mode d'observation).

Ainsi le réseau 2014 est actuellement constitué de 21 sites de référence répartis sur l'ensemble de la région Limousin (cf. cartographie ci-dessous).



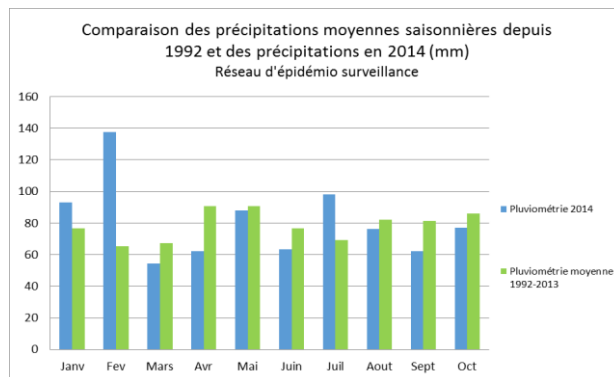
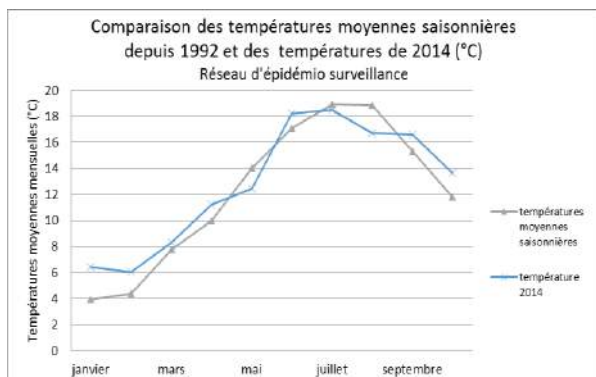
Directeur de publication :

Monsieur Jean-Philippe VIOLLET  
Président Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin  
Boulevard des Arcades  
87 060 LIMOGES CEDEX  
05 55 10 37 90  
[accueil@limousin.chambagri.fr](mailto:accueil@limousin.chambagri.fr)

Référent filière et rédacteur du bulletin :

Sophie ANRIGO  
FREDON Limousin  
13 rue Auguste Comte - CS 92092  
87070 LIMOGES  
05 55 04 64 54  
[sophie.anrigo@fredon-limousin.fr](mailto:sophie.anrigo@fredon-limousin.fr)

# Bilan climatique



(Données issues des stations météo de Dun (23), Boussac (23), Lubersac (19), Objat (19), Coussac (87) et Verneuil (87))

Durant le premier semestre de l'année, les températures ont été globalement supérieures aux moyennes de saison, alors que durant l'été celles-ci ont été nettement inférieures.

A l'inverse, à l'automne, les températures ont été supérieures aux moyennes saisonnières.

De même, la pluviométrie a été très variable. Les mois de janvier, février et juillet sont très largement excédentaires par rapport aux moyennes saisonnières alors que les autres mois de l'année ont été déficitaires en précipitations.

Ces températures et cette pluviométrie ont été très inhabituelles, ce qui a pu perturber le cycle de certains ravageurs et maladies.

## Feuillus - Conifères

### Aulne

#### Galéruque de l'aulne (*Agelastica alni*)

Végétal touché : Aulne

Nuisibilité : ++



Galéruque et dégâts dus aux galéruques

A partir du mois de juillet, des larves et des adultes de galéruque ont été observés sur les aulnes d'un site corrézien suivi par le réseau. Les feuilles d'aulnes ont présentés des perforations du feuillage caractéristiques de la galéruque. Les intensités d'attaques ont tout d'abord été moyennes en juillet avant d'augmenter jusqu'en fin de saison de végétation.

Malgré cette augmentation de surface foliaire perforée, nous n'avons pas observé de défoliation précoce ou d'affaiblissement des aulnes.

#### Bilan 2014 AULNE

Les aulnes ont principalement été touchés par la galéruque, cependant d'autres ravageurs tels que des tordeuses et des mineuses ont également été observés.

Néanmoins, aucun dommage notable n'est à noter pour les aulnes suivis.

# Chêne

## Cynips du chêne (*Cynips divisa*, *Cynips quercusfolii*, *Cynips longiventris*)

Végétal touché : Chêne

Nuisibilité : +



Galle de *Cynips divisa*

Plusieurs cas de cynips du chêne ont été observés en Corrèze. La présence de cynips a été détectée par l'observation de galles caractéristiques au mois de juin : galles rouges ou vertes en forme de petites pommes, sous les feuilles des chênes et plus précisément au niveau des nervures. A la fin de l'été, plus aucun symptôme n'était visible : les larves de cynips se sont développées puis nymphosées dans les galles avant de s'en extraire. Les galles ont alors disparues.

Il est fréquent d'observer ce ravageur du chêne en Limousin. Les symptômes sont plus spectaculaires que graves. Les galles de cynips n'ont pas eu d'incidence majeure sur le développement des chênes.

Ce cynips est différent de celui actuellement rencontré sur châtaignier, *Dryocosmus kuriphilus*.

---

## Cloque foliaire du chêne (*Taphrina coerulescens*)

Végétal touché : Chêne

Nuisibilité : +



Cloque foliaire du chêne

Au printemps, la maladie des cloques foliaires est apparue sur des chênes suivis en Limousin. L'intensité des attaques a été moyenne. En effet, le printemps 2014 étant doux et sec, le champignon n'a pas été très virulent ; ce champignon affectionnant plutôt les printemps frais et humide.

Durant l'été, le champignon a continué à se propager progressivement déformant une partie des feuilles de chêne.

En fin de saison de végétation nous n'avons pas observé de défoliation précoce ; néanmoins si ce phénomène persiste durant plusieurs années, celui-ci peut entraîner la mort des arbres touchés.

### Bilan 2014 CHENE

Les chênes ont été touchés par plusieurs ravageurs et maladies en 2014. L'enchaînement de conditions douces au printemps puis fraîches et humides en été a permis de limiter la recrudescence de ravageurs et nuisibles. Ainsi, les chênes concernés n'ont pas subi de dégâts majeurs.

# Erable

## Phytopte de l'érable (*Eriophyes eriobus*)

Végétal touché : Erable

Nuisibilité : +



Phytopte de l'Erable

Des galles dues au phytopte de l'érable ont été observées en Corrèze à partir du mois de mai avec une intensité faible. La pression parasitaire a régressée durant l'été en raison des conditions météorologiques fraîches et pluvieuses. Dès la fin du mois de juillet, les phytoptes se sont mis en quête d'un endroit pour hiverner.

On a observé moins de galles qu'en 2013. Aucun dégât notable n'a été constaté.

## Taches noires de l'érable (*Rhytisma acerinum*)

Végétal touché : Erable

Nuisibilité : ++



Photo FREDON Limousin

La maladie des taches noires de l'érable a surtout été observée dans le sud de la région, en Corrèze avec des fréquences faibles et des intensités moyennes. Le premier stade de la maladie se traduisant par des taches jaunâtres à la surface des feuilles, il n'est pas facile de les repérer. Cette année, les premières taches ont été observées par le réseau en juillet.

Le champignon à l'origine de la maladie est plus virulent lorsque le printemps est frais et pluvieux. Cette année, avec un printemps doux, on a donc observé une régression de la maladie par rapport à 2013.

Cette pathologie est fréquente sur les érables mais elle provoque rarement des dégâts importants, seulement une dépréciation esthétique.

### Bilan 2014 ERABLE

Globalement, peu d'attaque de ravageurs ou maladies intenses observées sur les érables en Limousin. Les intensités d'attaque ont été moins importantes que l'année précédente en raison de perturbation des ravageurs par les conditions climatiques du printemps et de l'été.

Ce qui a été observé était ponctuel et sans gravité pour les érables.

---

## Chalarose du Frêne (*Chalara fraxinea*)

Végétal touché : Frêne

Nuisibilité : +++



Photo Fredon Lorraine



Photo Fredon Auvergne

Éléments de biologie: Cf. FOCUS Parasite émergent du Bulletin de Santé du Végétal n°4 du 22/07/2014, disponible sous :

<http://www.limousin.synagri.com/synagri/zone-non-agricole>

La chalarose du frêne est une maladie due au champignon *Chalara fraxinea*.

Jusqu'alors, ce parasite n'avait pas été observé en Limousin. **En octobre 2014, le premier cas de chalarose a été détecté en Creuse.**

Cette maladie provoque des symptômes variés à différents niveaux de l'arbre. Sur le houppier, on peut

voir des flétrissements des pousses, des nécroses des rameaux, des chancres, des descentes de cime.

**Sur les jeunes sujets**, les premiers symptômes s'observent facilement. Au niveau du collet, la maladie peut initier des nécroses, qui peuvent être envahies par l'armillaire, ce champignon ayant un caractère opportuniste. **L'attaque est le plus souvent mortelle.**

La vigilance est de mise, il est fort probable qu'au printemps prochain, de nouveaux foyers de contamination soient découverts.

### Bilan 2014 FRENE

L'état sanitaire des frênes en Limousin est bon. Peu de ravageurs ou nuisibles sont observés chaque année. **Cependant avec l'arrivée de la chalarose du frêne, il est à penser que la santé des frênes va se dégrader.**

# Marronnier

## Mineuse du marronnier (*Cameraria ohridella*)

Végétal touché : Marronnier

Nuisibilité : ++



Mine (à gauche) et larves de mineuse du marronnier (à droite)

Un piégeage par phéromone a été mis en place dans les 3 départements de la région.

En Haute-Vienne, le piégeage a permis d'observer des populations de mineuses plus importantes qu'en Corrèze et Creuse.

Un seul pic de vol est net et commun aux trois départements. Début juillet, il y a eu une explosion des populations de mineuses sur le Limousin. Il a du s'agir de la 2<sup>ème</sup> génération de mineuses ; le premier pic n'ayant pas été remarqué par le réseau. Début septembre, un 3<sup>ème</sup> pic a pu être détecté seulement en Haute-Vienne.

Comme en 2012 et 2013, la mineuse du marronnier a été très largement observée par le réseau d'épidémiologie. Il n'y a néanmoins pas eu de dégât majeur de constaté, seuls quelques dégâts d'ordre esthétique.

La présence de mineuse du marronnier, à répétition depuis plusieurs années en Limousin et avec des pressions parasitaires élevées, peut faire craindre un affaiblissement général du patrimoine arboré des marronniers en Limousin.

---

## Black Rot du marronnier (*Guignardia Aesculi*)

Végétal touché : Marronnier

Nuisibilité : ++



Black rot du marronnier

Le printemps 2014, doux et sec, a freiné le développement du champignon à l'origine de la maladie du Black Rot. On a dénombré une moyenne de seulement 0,05 mine par feuille en Haute-Vienne.

Durant l'été les conditions météorologiques fraîches et pluvieuses ont accéléré le développement de la maladie : 1 mine par feuilles en moyenne a été dénombrée en Corrèze et Haute-Vienne en fin de saison de végétation.

Néanmoins, le seuil de nuisibilité (60 % de la surface foliaire infectée) n'a pas été atteint et l'intensité de la maladie a été moins importante qu'en 2013.

### Bilan 2014 MARRONNIER

Les marronniers du Limousin sont, comme chaque année, touchés par la mineuse du marronnier et par la maladie du Black rot. Cette année, la mineuse a été fortement présente comme l'année passée. La maladie du Black rot a, quant à elle, régressé. Nous n'avons pas remarqué de dégâts autres qu'esthétiques sur les marronniers, néanmoins les marronniers peuvent être affaiblis.

# Pin

## Processionnaire du pin (*Thaumetopoea pityocampa*)

Végétal touché : Pin

Nuisibilité : ++

En début d'année de nombreux nids d'hiver ont été observés sur les 3 départements. Des pins ont été défoliés de moitié pendant l'hiver.

Les premières processions ont été observées dès la fin du mois de mars. Un piégeage par phéromone a été réalisé sur un site corrézien toujours envahi mais celui-ci n'a pas permis de détecter de pic de vol.

On note de manière générale une recrudescence des populations de processionnaires du pin par rapport à l'année 2013 et des dégâts de défoliation partielle des pins.



Arbre défolié – Chenilles en procession

### Bilan 2014 PIN

La processionnaire du pin a été très présente en Limousin en 2014 et a provoqué des dégâts sur des pins en Corrèze.

En zone non agricole, les enjeux liés à la processionnaire du pin sont principalement de l'ordre de la santé publique puisque les chenilles de processionnaires peuvent provoquer des réactions cutanées dangereuses pour l'homme (allergies, lésions oculaires et respiratoires, etc...). A ce jour en Limousin, nous n'avons pas eu connaissance de dommages de ce type.

# Platane

## Tigre du platane (*Corythucha ciliata*)

Végétal touché : Platane

Nuisibilité : ++



Tigres adultes sous rhytidomes



Tigres adultes sous feuillae



Dépigmentation du feuillage due à la présence de tigre

Photos : FREDON Limousin

A la sortie de l'hiver qui a été doux et humide, les populations de tigre étaient très faibles. Cela peut s'expliquer par le développement de mycoses d'insectes ou entomopathogène qui détruisent

naturellement les tigres adultes sous les rhytidomes. Ces organismes ont été favorisés par des conditions hivernales douces.

Jusqu'en juillet, nous notons une faible pression parasitaire, voire même une absence totale de tigre sur certains sites habituellement envahis par le tigre du platane.

En fin d'été, les conditions douces et sèches ont provoqué une accélération du développement des populations de tigres : le seuil de nuisibilité (40 % de la surface foliaire dépigmentée) est atteint sur certains sites corréziens.

Les populations de tigres ont été sensiblement équivalentes, voire moindre qu'en 2013. Aucun dégât n'est à signaler malgré des seuils de nuisibilité atteints sur certains sites.

### Anthracnose du platane (*Corythucha ciliata*)

Végétal touché : Platane

Nuisibilité : ++



Photo : FREDON Limousin

Le champignon à l'origine de la maladie de l'anthracnose du platane est favorisé par un printemps frais et humide. Or, cette année, les conditions n'ont pas été favorables au développement du champignon. Ce n'est qu'en septembre que l'on a pu constater un développement généralisé du champignon sur les platanes mais avec des intensités très faibles donc sans risque de défoliation précoce des arbres.

Contrairement à 2013, l'année 2014 a été marquée par une intensité faible d'anthracnose en Limousin.

### Chancre à diaportales du platane (*Phomopsis* sp.)

Végétal touché : Platane

Nuisibilité : ++



Photo : FREDON Limousin

Quelques cas de chancre à diaportales du platane ont été observés en Corrèze. Il s'agit d'un parasite de faiblesse ou de blessure qui provoque une pourriture du bois puis un dépérissement progressif de l'arbre. En 2014, les platanes touchés ne semblent pas affaiblis par le ravageur. Cependant, dans les années à venir le risque pour les arbres est important ; d'autant plus si d'autres types de chancre tels que le chancre coloré du platane arrivent en Limousin.

Chancre à diaportale sur tronc de platane

#### Bilan 2014 PLATANE

Les platanes de la région Limousin ont principalement été touchés par le tigre du platane et l'anthracnose.

Les tigres ont été moins présents qu'en 2013 mais ont néanmoins entraîné quelques dépigmentations importantes en fin de saison. De même, la maladie de l'anthracnose a été moins présente qu'en 2013. D'autres ravageurs ont été observés ponctuellement et sont à surveiller : oïdium, chancre, etc...

Bien que moins parasités qu'en 2013, les platanes sont toujours soumis à une pression parasitaire conduisant progressivement à un affaiblissement des arbres.

## Autres ravageurs et maladies

**Pucerons** (*Eriosoma ulmi*, *Eucallipterus tiliae*, *Drepanosiphum platanoidis*, *Periphyllus californiensis*, *Macrosiphum liriodendri*)

Végétal touché : Orme, érable, tilleul, tulipier de Virginie

Nuisibilité : ++



*Pucerons californiens de l'érable et momies de pucerons – Puceron du sycomore – Pucerons du tulipier de Virginie*

De nombreux pucerons ont été observés durant toute la saison de végétation 2014.

On a noté la présence de puceron lanigère de l'orme sur deux sites corréziens, des pucerons du tilleul en Haute-Vienne ainsi que des pucerons de l'érable et du tulipier de Virginie en Corrèze.

Le printemps doux et sec a favorisé le développement des pucerons. Cependant la période estivale fraîche et pluvieuse a limité une pullulation trop importante de pucerons. Ainsi, le seuil de nuisibilité n'a été atteint que pour le puceron californien de l'érable observé à Corrèze.

Selon les sites, il y a de fortes disparités d'intensités d'attaques (de faible à élevée). Lorsque d'importantes populations de pucerons sont présentes, cela peut provoquer un jaunissement et une chute prématurée des feuilles. Néanmoins, aucun signalement de ce type n'est remonté du réseau.

Il semble que les populations de pucerons soient sensiblement similaires à celle de l'année 2013.

---

**Oïdium** (*Erysiphe*, *Microsphaera*, *Podosphaera*, *Spaerotheca*)

Végétal touché : Platane, érable, annuelles

Nuisibilité : ++



*Oïdium sur feuille de platane*

Différents types d'oïdiums ont été remarqués en Limousin :

- ✚ Oïdium du platane
- ✚ Oïdium de l'érable
- ✚ Oïdium sur annuelles

Les intensités et fréquences d'attaques ont été variables selon les végétaux touchés mais ont toutes été remarquées plutôt en fin d'été.

En effet, l'oïdium est une maladie qui se développe rapidement lorsque l'humidité est élevée et les températures comprises entre 15 et 20°C.

Ces conditions ont été réunies principalement à partir du mois de juillet d'où les observations du réseau à ces périodes.

Comme en 2013, l'oïdium est toujours présent en Limousin avec des intensités faibles à élevées selon les sites touchés.



# Arbustes d'ornement, plantes à massif, plantes sous serre

## Buis

Pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*)

Végétal touché : Buis

Nuisibilité : +++



Photos : FREDON Limousin

Dégâts de pyrale effectués en 15 jours

Plusieurs cas de pyrale du buis ont été observés en Corrèze. Les dégâts provoqués ont été très violents et rapides : buis dévastés en seulement 15 à 20 jours. Les buis des sites contaminés ont été arrachés.

**Depuis 2013, la pyrale du buis est présente en sud-Corrèze.** Il est très probable que dès l'année prochaine, cet organisme introduit en Alsace il y a seulement 5 ans, envahisse également l'ensemble des départements du Limousin.

La pyrale du buis est à surveiller de près pour suivre et limiter son expansion.

## Autres ravageurs et maladies

Sur les plantes à massifs en production sous serre, les ravageurs et maladies habituels ont été observés (mineuses, thrips, pucerons, cochenilles, psylles ...) mais aucun de ces derniers n'a posé de problèmes sanitaires particuliers. Dans la plupart des serres suivies, une lutte biologique a été mise en place permettant de maîtriser et réguler naturellement les populations de nuisibles.

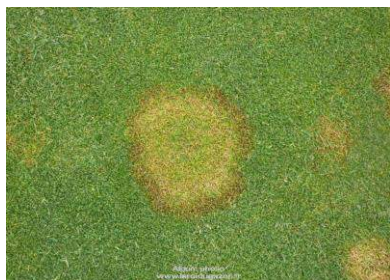
Sur les plantes à massifs et les arbustes d'ornements, en extérieur, de nombreux cas de pucerons ont été observés sur divers végétaux. Ils ont été favorisés par la douceur du printemps que nous avons eu. Les attaques de pucerons ont été plus fortes qu'en 2013. De plus, nous avons observé ponctuellement des cas d'oïdium du rosier, des thrips, des psylles ou encore des chrysomèles mais ils n'ont pas eu de conséquence sur les végétaux touchés.

## Gazon

Fusarioses (*Fusarium* sp.)

Végétal touché : Gazon

Nuisibilité : ++



Il existe plusieurs types de fusarioses ; celles qui concernent les gazons sont la fusariose estivale et hivernale.

En Haute-Vienne, la fusariose hivernale a été observée durant le mois de mars avec une intensité faible. Puis, suite aux augmentations de températures du mois d'avril, la fusariose hivernale a disparu. D'avril à septembre, aucune apparition de fusariose estivale n'est à déplorer. Ce n'est qu'en octobre que le champignon à l'origine de la maladie est apparu.

En effet, durant le mois de septembre les conditions climatiques étaient estivales et propice au développement du champignon. Il n'y a pas eu de dégâts importants sur les gazons touchés en Haute-Vienne.

## Dollar Spot (*Sclerotinia homoeocarpa*)

Végétal touché : Gazon

Nuisibilité : ++



Dollar Spot

Un cas de Dollar Spot a été remarqué en Haute-Vienne dès le mois de juillet : 10 à 30 % de la parcelle a été touchée.

Ce champignon est favorisé par des températures chaudes (entre 21°C et 27°C) accompagnées d'une humidité importante (humidité relative supérieure à 85 %) ; ces conditions n'étant pas totalement réunies, le champignon s'est développé lentement.

En octobre, le champignon était encore présent dans les pelouses, le mois de septembre étant estivale, il a permis un développement rapide du champignon.

Dès la diminution des températures, la maladie a été stoppée. Les dégâts ont principalement été d'ordre esthétique.

---

## Rouille (*Puccinia spp.* ; *Uromyces spp.*)

Végétal touché : Gazon

Nuisibilité : ++



Rouille sur gazon

Un cas de rouille du gazon a été observé par le réseau en Creuse avec une intensité moyenne de 25 % du gazon contaminé. Cette observation a été réalisée en octobre. En effet, les attaques sont plus fréquentes à l'automne sur des brins d'herbe vieillissants (gazon peu coupé) où les rosées matinales permettent au feuillage de rester humecté plusieurs heures et que les températures sont proches ou supérieures à 20 °C (cas de l'année 2014).

Dès les premiers froids, la maladie est stoppée. Les dégâts ont principalement été d'ordre esthétique.

### Bilan 2014 GAZON

Des maladies fréquentes sur gazon ont été observées en Creuse et Haute-Vienne. Les conditions climatiques de l'année 2014 ont décalé l'apparition de certains parasites, mais globalement les intensités des attaques ont été similaires à 2013.

Ces maladies ont peu impacté la qualité des pelouses ; des actions mécaniques (aération, scarification, décompaction ...) ont permis de limiter le développement des maladies.

## FOCUS : Plathelminthe terrestre

En 2013, le Muséum National d'Histoire Naturelle avait lancé une information relative à un ver plat ou Plathelminthe terrestre exotique. Il s'agit d'un organisme d'apparence anodine, mais d'un impact majeur pour l'environnement. En effet, dans les sites où ce ver plat est présent, on observe une quasi disparition de sa proie (les lombrics), causant des pertes agronomiques et des déséquilibres majeurs sur les milieux naturels. .

Ce ver plat invasif est assez facile à reconnaître. Il est un peu aplati, noir avec deux vagues bandes dorées. Il arrive qu'on le rencontre en amas emmêlé.



A gauche : ver plat vue de dessous, à droite, vue de dessus

En Limousin, ce plathelminthe terrestre a été détecté pour la première fois en **novembre 2014, dans un parc de la commune de Limoges (87)**.

Le Muséum National d'Histoire Naturelle a entrepris un travail de recherche d'informations de terrain, relayé notamment par une page du site de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel : <http://inpn.mnhn.fr/actualites/lire/1181/wanted---appel-a-temoin-> puis par un site dédié : <http://bit.ly/Plathelminthe>

**Les observateurs du réseau d'épidémiologie et les lecteurs du BSV intéressés sont appelés à nous signaler toute observation suspecte.**

**Signalement à la DRAAF Limousin ou la FREDON Limousin**

## A RETENIR

<b>FEUILLUS - CONIFERES</b>	<p><b>AULNE</b> : Principalement touchés par la galéruque, les aulnes n'ont cependant pas subi de dommages majeurs.</p> <p><b>CHENE</b> : Les chênes ont été touchés par plusieurs ravageurs et maladies. Les attaques ont été peu intenses, il n'y a pas de dégâts notables à signaler.</p> <p><b>ERABLE</b> : Peu d'attaques sur les érables cette année, ce qui a été observé n'était que ponctuel et sans gravité.</p> <p><b>FRENE</b> : Première détection de chalarose du frêne en Limousin (Creuse), il est à penser que la maladie va progressivement se propager sur la région.</p> <p><b>MARRONNIER</b> : Les marronniers ont été touchés par la mineuse du marronnier avec autant d'intensité que l'an passé, ainsi que par la maladie du Black rot qui est en régression. Dégâts uniquement esthétiques cette année.</p> <p><b>PIN</b> : La processionnaire du pin a été très présente en Limousin en 2014 et a provoqué des dégâts sur des pins en Corrèze.</p> <p><b>PLATANE</b> : Bien que moins parasités qu'en 2013 par le tigre et l'antracnose, les platanes sont toujours soumis à une pression parasitaire conduisant à un affaiblissement des arbres.</p>
<b>ARBUSTES D'ORNEMENT, PLANTES A MASSIF, PLANTES SOUS SERRE</b>	<p><b>BUIS</b> : Présence remarquée de pyrale du buis dans le sud de la Corrèze et en Haute-Vienne (Nexon). Les dégâts ont été très importants et soudain. Les buis ont dû être arrachés.</p> <p><b>PLANTES A MASSIFS PRODUCTION SOUS SERRE</b> : les ravageurs et maladies habituels ont été observés (mineuses, thrips, pucerons, cochenilles, psylles ...) mais aucun de ces derniers n'a posé de problèmes sanitaires particuliers.</p> <p><b>PLANTES A MASSIFS ET ARBUSTES D'ORNEMENTS</b> : de nombreux cas de pucerons ont été observés sur divers végétaux, la pression parasitaire a été plus élevée qu'en 2013.</p>
<b>GAZON</b>	<p>Des maladies fréquentes sur gazon ont été observées en Creuse et Haute-Vienne. Ces maladies ont peu impacté la qualité des pelouses.</p>

## REMERCIEMENTS – RECRUTEMENT

Les bulletins de cette année 2014 ont été élaborés sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Limousin, par : les services techniques des mairies de Limoges, Saint-Junien, Ayen, Malemort-sur-Corrèze, Boussac-Bourg, La Souterraine, l'EPLFPA de Brive Voutzac et les techniciens de la FREDON Limousin. Nous les en remercions.

**Afin de renforcer le réseau d'observation 2015, nous recherchons de nouveaux observateurs sur l'ensemble de la région.** Si vous souhaitez intégrer le réseau et obtenir plus d'informations sur un éventuel engagement, merci de contacter l'animatrice filière :

Sophie ANRIGO- FREDON Limousin  
13, rue Auguste Comte – CS 92092 – 87070 Limoges  
[sophie.anrigo@fredon-limousin.fr](mailto:sophie.anrigo@fredon-limousin.fr) el :05.55.04.64.54

## PROCHAIN BULLETIN MARS 2015

*N.B. : Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin dégage toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques.*

*Action pilotée par le Ministère de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto*

